



Communiqué de presse

Date : 29 juin 2026

Embargo : 29 juin 2026, 17h30 (CET)

Les musées suisses restituent au Nigeria 18 biens culturels majeurs

Lagos, le 29 juin 2026 – Dix-huit biens culturels de l'ancien Royaume de Bénin restitués par trois musées suisses viennent d'arriver au Nigeria. Ces objets culturels et de représentation du pouvoir font partie des « bronzes de Bénin » qui avaient été dérobés à la fin du 19^e siècle dans le Royaume de Bénin, une région aujourd'hui située au Nigeria. Parmi les biens culturels rapatriés figurent également cinq pièces saisies sur le territoire suisse dans le cadre d'une procédure judiciaire. Durant la cérémonie de restitution, la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider et Hannatu Musa Musawa, ministre nigériane de la Culture, ont signé un accord portant sur le transfert de propriété des biens culturels. L'objectif de cet accord est de lutter contre le trafic et le commerce illicite de biens culturels et de renforcer la protection du patrimoine.

Lors de la cérémonie qui s'est déroulée au Musée national de Lagos, la Commission nationale des musées et monuments du Nigeria (NCMM) a officiellement accueilli, pour la République fédérale du Nigeria, dix-huit objets spoliés à la fin du 19^e siècle sur le territoire du Royaume de Bénin, qui couvrait le sud-ouest du Nigeria actuel. Ces objets étaient jusqu'ici conservés dans trois musées suisses : quatorze au Musée ethnographique de l'Université de Zurich, deux au Musée Rietberg et deux au Musée d'ethnographie de Genève (MEG). Datés du 16^e siècle au 18^e siècle, ils comptent parmi les « bronzes de Bénin », des pièces en métal ou en ivoire représentant des figures ancestrales et royales, et remplissant des fonctions à la fois culturelles, politiques et cérémonielles.

Cette restitution est l'aboutissement de la recherche de provenance initiée il y a plusieurs années dans le cadre de l'Initiative Bénin Suisse. Les travaux réalisés ont permis d'établir que les biens culturels considérés ont très probablement été pillés lors de l'attaque menée en 1897 par les troupes britanniques contre le Royaume de Bénin. Négociées sur le marché de l'art, ces pièces ont été dispersées à travers le monde et ont fini par intégrer les collections de différents musées. Lors de la cérémonie, un bracelet en bronze et quatre monolithes provenant de la région du delta du Niger, saisis en Suisse dans le cadre d'une procédure judiciaire et transférés à la Confédération, ont également été restitués au Nigeria. Avec ce transfert de propriété, la Suisse met en œuvre son obligation légale de restituer les biens culturels ayant fait l'objet d'une appropriation illicite à leur pays d'origine.

Un accord pour prévenir le transfert illicite de propriété culturelle

Durant la cérémonie de restitution, la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider et Hannatu Musa Musawa, ministre nigériane de la Culture, ont signé un accord sur

l'importation, l'exportation et le rapatriement de biens culturels qui renforce la collaboration entre la Suisse et le Nigeria dans le domaine de la protection du patrimoine culturel. Cet accord définit le cadre légal de la coopération visant à prévenir le trafic de biens culturels, faciliter la restitution de biens culturels acquis de façon illégitime et améliorer le partage d'informations, d'expertise et de bonnes pratiques entre les deux pays. En plus de créer la base d'un partenariat à long terme dans le domaine culturel, la restitution des trésors pillés au Royaume de Bénin et la signature de l'accord de coopération s'inscrivent dans une démarche plus large de réparation des injustices historiques.

Le devenir des biens culturels transférés au Nigeria

Les objets dont la propriété vient d'être transférée au Nigeria participent de la mémoire historique et la vie spirituelle des communautés dont ils sont issus, et constituent une composante essentielle de leur patrimoine artistique et de leur identité. Leur retour permettra leur étude, leur interprétation et leur protection au Nigeria par les institutions, les chercheurs, les artistes, les étudiants et la population de ce pays, selon les modalités qui y seront définies. Si certains des objets intégreront les collections du Musée national de Lagos, la grande majorité d'entre eux rejoindront le sud du Nigeria (état d'Edo). Dans l'attente de la création d'un musée destiné à accueillir tous les trésors du Royaume de Bénin, ils devraient être confiés temporairement à une section spéciale du Musée national de Benin City (*Oba Ovonramwen storage facility*). Cette section accueillera également des objets restitués en 2025 par les Pays-Bas et ceux dont le musée de l'Université de Cambridge a annoncé la restitution.

Ont participé à la cérémonie de restitution: Hannatu Musa Musawa, ministre nigériane des Arts, de la Culture, du Tourisme et de l'Économie créative ; Elisabeth Baume-Schneider, conseillère fédérale, cheffe du département fédéral de l'Intérieur ; Olugbile Holloway, directeur général de la NCMM ; divers représentants de l'Office fédéral de la culture ainsi que les directrices des trois musées suisses ayant restitué les objets : Alice Hertzog, directrice du Musée ethnographique de l'Université de Zurich ; Annette Bhagwati, directrice du Musée Rietberg et Carine Ayélé Durand, directrice du MEG.

Initiative Bénin Suisse

Lancée en 2021, Initiative Bénin Suisse a réuni, sous la direction du Musée Rietberg, huit musées suisses engagés dans une collaboration avec des institutions partenaires nigérianes. Avec le soutien de l'Office fédéral de la culture, ce projet a été consacré à l'étude la provenance des pièces de Bénin conservés dans les collections publiques suisses. Ses conclusions sont à la base des décisions de restitution prises par l'Université de Zurich, la Ville de Zurich pour le Musée Rietberg, et la Ville de Genève pour le MEG. Le transfert de propriété validé le 20 mars 2026 portait sur un total de 28 objets. Dix d'entre eux resteront en Suisse au titre de prêts de longue durée (neuf au Musée Rietberg, un au MEG). Les collaborations établies dans le cadre de l'Initiative Bénin Suisse ont permis de développer des liens de confiance et de compréhension mutuelles, lesquels ont contribué à la signature de l'accord sur le transfert de biens culturels entre la Suisse et le Nigeria.

Informations complémentaires :

- [Photos](#)
- Informations de l'Office fédéral de la culture (OFC) sur le [transfert des biens culturels](#)
- [Commission nationale nigériane des musées et monuments \(NCMM\)](#)
- [Musée ethnographique de l'Université de Zurich](#)
- [Recherche Initiative Bénin Suisse, Musée Rietberg](#)
- [Musée Rietberg](#)
- [Biens culturels spoliés restitués au Nigéria | Musée d'ethnographie de Genève](#)

Contacts :

Anne Weibel, cheffe Communication, Office fédéral de la culture, Département fédéral de l'intérieur, +41 58 462 79 85, anne.weibel@bak.admin.ch

Dapo Sijuade, directeur des relations publiques, Commission nationale des musées et monuments du Nigeria, +234 816 465 98 48, dapo.sijade@ncmm.gov.ng

Rita Ziegler, Head Media Relations, Université de Zurich, +41 44 634 44 67, mediarelations@kommunikation.uzh.ch

Magnus Pölcher, responsable des relations publiques, Musée Rietberg, +41 44 415 31 34, medien.rietberg@zuerich.ch

Laurence Berlamont-Equey, responsable de la communication et des relations presse, Musée d'ethnographie de Genève, +41 22 418 45 73, +41 79 661 83 66 ; laurence.berlamont-equey@geneve.ch